

## INSINUATIONS INJUSTES

Avec une loyauté plus que douteuse, l'honorable chef de l'opposition a cru devoir nous attribuer toutes sortes d'intentions subversives au sujet de cette loi. Suivant ce qu'il nous en a dit, ce serait une loi saturée de perfidie et remplie de tendances radicales soigneusement cachées. Il y a même trouvé que nous sommes partisans de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque !

M. l'Orateur, je me dois à moi même, je le dois à mes amis qui m'honorent de leur confiance, et à la province pour laquelle nous travaillons, de rétablir l'exactitude des faits et je citerai, pour cet objet, les paroles que je prononçais l'an dernier, devant cette Chambre, sur l'enseignement primaire :

“ Nous n'avons pas besoin, disais-je alors, d'offrir à notre population des assurances, au point de vue de la direction morale qui doit être donnée à nos écoles publiques ; toutes les garanties requises sont consignées dans nos lois, et elles y resteront, les consciences peuvent demeurer parfaitement à l'aise à cet égard.”

Et, pour qu'il ne put y avoir l'ombre d'un doute sur mes principes et mes intentions, je les affirmais dans les termes suivants :

“ Nous sommes, de ce côté-ci de la chambre, d'une seule opinion pour réprover les écoles sans Dieu. Nous possédons l'enseignement moral et religieux dans nos écoles, et nous le conserverons.

“ L'éducation de la jeunesse doit être morale et intellectuelle tout à la fois. Il faut que le cœur de l'enfant soit cultivé en même temps que son intelligence, et qu'il s'imprègne simultanément, dans le cours de ses études, des principes de moralité chrétienne, et des connaissances pratiques, afin de devenir plus tard un excellent et utile citoyen.

“ Qu'il soit donc bien compris, une fois pour toutes, que l'enseignement religieux sera respecté et maintenu dans nos écoles. Mais à côté de cet enseignement, il y a celui des notions et des choses usuelles ; c'est, selon moi, cette partie du système qui est défectueuse et qui demande une réforme sérieuse, afin que notre jeunesse puisse acquérir toute la compétence voulue pour la placer au niveau de la jeunesse de nos provinces sœurs, et la mettre en position d'entreprendre avec elle les luttes de la vie. C'est à cet unique point de vue que nous devons envisager dans cette discussion les réformes à opérer. Nous sommes tous d'accord sur leur nécessité, nous devons rechercher les meilleurs moyens de les réaliser.”